

Draveil, 13 août 2026

Chers parents,

La rentrée scolaire marque le début d'une nouvelle année d'apprentissage et de découverte. Elle représente une étape importante pour vos enfants comme pour vous.

Je souhaite vous communiquer **les informations essentielles relatives à l'accueil des élèves et aux fonctionnements des services municipaux à compter du mardi 1er septembre 2026**, afin que cette rentrée se déroule dans les meilleures conditions.

Cette année, la Ville fait évoluer le **Guichet Unique**, qui devient le **Guichet Famille**, votre interlocuteur de proximité pour l'ensemble de vos démarches liées à l'enfance. Il vous accueille **sans rendez-vous tous les jours, sauf le jeudi après-midi, ainsi que les deux premiers samedis matin de chaque mois**. De nombreuses démarches restent également accessibles via l'Espace Familles.

Organisation de l'accueil des élèves :

- **Pour les élèves de Petite Section** : afin d'accompagner sereinement cette première rentrée, **un parent** pourra accompagner son enfant jusqu'en classe les **mardi 1er et jeudi 3 septembre uniquement**.
- **Pour les élèves de maternelles (hors Petite Section) et de CP**, les parents pourront accompagner leurs enfants dans la cour de l'école le jour de la rentrée.

Le lundi 31 août, les équipes d'animation participeront à leur journée pédagogique de préparation de la rentrée. À cette occasion, les familles sont invitées à une **porte ouverte de 17h à 18h** afin de découvrir les accueils périscolaires et les structures de loisirs.

Dès le mardi 1er septembre, les accueils du matin et du soir ainsi que la restauration scolaire accueilleront tous les enfants inscrits avant cette date : il est donc essentiel que le dossier d'inscription de votre enfant soit complet et validé avant la rentrée scolaire via l'Espace Familles ou auprès du Guichet Famille.

L'inscription est obligatoire pour l'ensemble des activités périscolaires (restauration scolaire, accueil périscolaire, accueil de loisirs, étude dirigée et transport scolaire), y compris en cas de fréquentation occasionnelle.

La Ville met tout en œuvre pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions. Je vous remercie pour votre confiance et votre coopération.

Excellente rentrée !

Anne-Marie JOURDANNEAU-FORT

Maire de Draveil
Conseillère Départementale Déléguée de l'Essonne
Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération
Val d'Yerres Val de Seine

Anne-Marie Jourdanneau-Fort
Bien Sincèrement



Restez connectés !

www.draveil.fr   